

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre et la période de six mois
clos le 30 septembre 2024



Compte rendu de la direction.....	1
Déclaration de responsabilité de la direction.....	11
États financiers intermédiaires résumés (non audités).....	12

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien
Compte rendu de la direction
pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024

Le compte rendu de la direction présente les principales activités et initiatives ainsi que les risques et les résultats financiers importants de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024. Ce compte rendu devrait être lu en parallèle avec les états financiers intermédiaires résumés non audités de l'ACSTA pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024, qui ont été préparés conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34). Ce compte rendu devrait aussi être lu conjointement avec le *Rapport annuel 2024* de l'ACSTA et le *Rapport financier trimestriel pour le trimestre clos le 30 juin 2024*. Les informations communiquées dans le présent rapport sont exprimées en milliers de dollars canadiens et sont à jour au 21 novembre 2024, sauf indication contraire.

Déclarations prospectives

Les lecteurs sont avisés que le présent rapport renferme un certain nombre d'informations et de déclarations prospectives. Ces dernières contiennent des données qui sont généralement déclarées comme étant anticipées, prévues ou projetées par l'ACSTA. Elles comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats et le rendement réels de l'ACSTA diffèrent de manière significative de tout résultat ou toute performance futurs exprimés ou sous-entendus dans les informations prospectives en question.

Caractère significatif

En vue de déterminer les informations qui doivent être présentées dans ce rapport, la direction applique le concept de caractère significatif comme guide pour la présentation. La direction estime que des informations sont significatives s'il est vraisemblable que leur omission ou une anomalie les concernant, appréciée par rapport aux circonstances particulières, puisse influencer sur les décisions économiques prises par les partenaires de l'ACSTA.

Aperçu de l'organisation

Établie le 1^{er} avril 2002, l'ACSTA est une société d'État mandataire. Elle rend compte au Parlement par l'intermédiaire du ministre des Transports. Sa mission est de protéger le public voyageur en offrant le plus haut niveau de contrôle de sûreté aérienne.

L'ACSTA s'acquitte du mandat d'effectuer le contrôle de sécurité dans 89 aéroports désignés au pays au moyen d'un modèle faisant appel à des fournisseurs de services de contrôle externes. Jouant un rôle central dans le système d'aviation du Canada, l'ACSTA est chargée d'exécuter les quatre activités suivantes qui sont prévues dans son mandat :

- le contrôle préembarquement (CPE) : Le contrôle des passagers, de leurs bagages de cabine et de leurs effets personnels avant leur entrée dans la zone sécurisée d'une aérogare.

- le contrôle des bagages enregistrés (CBE) : Le contrôle de tous les bagages enregistrés (ou bagages de soute) des passagers afin de détecter des articles interdits, comme les explosifs, avant qu'ils soient chargés dans un aéronef.
- le contrôle des non-passagers : Le contrôle des non-passagers, tels que le personnel navigant, le personnel de piste et les employés de l'aéroport, ainsi que leurs effets personnels - y compris les véhicules et leur contenu - qui pénètrent dans les zones réglementées des aéroports qui présentent les risques les plus élevés.
- le programme de carte d'identité pour les zones réglementées (CIZR) : La gestion du système qui utilise des lecteurs biométriques de l'iris et des empreintes digitales pour permettre aux non-passagers autorisés d'accéder aux zones réglementées de l'aéroport. L'administration aéroportuaire est l'autorité de dernière instance en matière d'accès aux zones réglementées d'un aéroport.

Outre ses activités obligatoires, l'ACSTA a également une entente avec Transports Canada (TC) pour offrir des services de contrôle du fret aux petits aéroports, là où la capacité de contrôle existe. Ce programme, destiné à contrôler de petites quantités de fret en dehors des heures de pointe, prévoit l'utilisation du matériel technologique et des ressources en place.

L'ACSTA a déjà fourni des services de contrôle selon le principe de recouvrement des coûts à certains aéroports. Il n'existe actuellement aucune entente de ce genre.

Contexte opérationnel

Le budget de 2023 accorde un financement supplémentaire de 1 746 millions de dollars (net) sur trois ans pour continuer à protéger le public en assurant la sûreté des éléments essentiels du système de transport aérien. Ce financement appuie la mise en œuvre des modifications au contrôle des non-passagers, soutient la réalisation des objectifs des niveaux de service relatifs au temps d'attente en 2024-2025 et 2025-2026, et permet à l'ACSTA de planifier à plus long terme.

Le budget de 2023 a également annoncé des initiatives visant à réduire les dépenses publiques. L'ACSTA a déterminé des réductions dans les budgets consacrés aux services professionnels et aux voyages, ainsi qu'à l'ensemble des charges d'exploitation. Elle met en œuvre ces réductions tout en reconnaissant la nature du mandat de l'organisation en matière de services de contrôle de la sûreté du transport aérien.

Selon les statistiques produites par le Système de sûreté des cartes d'embarquement de l'ACSTA, et d'autres sources de données, le nombre de personnes contrôlées au Canada est passé d'environ 19 millions de passagers pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 à 19,7 millions de passagers pour le trimestre clos le 30 septembre 2024. L'ACSTA travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs de services de contrôle, Transports Canada et les partenaires externes pour appuyer l'industrie aéronautique.

Ententes sur les services de contrôle aux aéroports

Le 1er avril 2024, l'ACSTA a conclu de nouveaux contrats de services de contrôle aux aéroports avec ses fournisseurs de services de contrôle. La durée des nouveaux contrats est du 1er avril 2024 au 31 mars 2029 et ces derniers sont renouvelables pour deux périodes supplémentaires de cinq ans, à la discrétion de l'ACSTA. Les fournisseurs de services de contrôle de l'ACSTA sont responsables de la prestation de services de contrôle dans les aéroports désignés du Canada en vertu de ces contrats.

Risque et incertitudes

L'ACSTA maintient une gestion efficace des risques de l'entreprise afin de s'assurer que les risques sont identifiés, évalués et gérés de manière appropriée. Une évaluation complète des risques d'entreprise de l'Administration, des répercussions potentielles et des mesures d'atténuation est publiée dans le *Rapport annuel 2024* de l'ACSTA.

Analyse des résultats financiers

État intermédiaire résumé du résultat global

La présente partie du rapport décrit les écarts principaux constatés à l'état intermédiaire résumé du résultat global pour les trimestres et les périodes de six mois clos les 30 septembre 2024 et 30 septembre 2023.

Points saillants financiers – État intermédiaire résumé du résultat global								
(en milliers de dollars canadiens)								
(non audité)	Trimestres clos le				Périodes de six mois closes le			
	30 septembre				30 septembre			
	2024	2023	Écart en \$	Écart en %	2024	2023	Écart en \$	Écart en %
Charges ¹								
Services de contrôle et autres coûts connexes	211 707 \$	195 202 \$	16 505 \$	8,5 %	410 282 \$	387 146 \$	23 136 \$	6,0 %
Exploitation et entretien du matériel	13 609	12 343	1 266	10,3 %	26 658	24 146	2 512	10,4 %
Soutien des programmes et services généraux	25 760	22 896	2 864	12,5 %	52 044	47 171	4 873	10,3 %
Amortissement	12 434	11 264	1 170	10,4 %	24 165	22 464	1 701	7,6 %
Total des charges	263 510	241 705	21 805	9,0 %	513 149	480 927	32 222	6,7 %
Autres charges (produits)	234	(238)	472	198,3 %	255	152	103	67,8 %
Performance financière avant les produits et le financement public	263 744	241 467	22 277	9,2 %	513 404	481 079	32 325	6,7 %
Produits	982	820	162	19,8 %	1 886	1 497	389	26,0 %
Financement public								
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	248 085	229 196	18 889	8,2 %	482 730	453 723	29 007	6,4 %
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	11 728	10 492	1 236	11,8 %	22 769	20 947	1 822	8,7 %
Crédits parlementaires pour les paiements de loyers	801	532	269	50,6 %	1 578	1 061	517	48,7 %
Total du financement public	260 614	240 220	20 394	8,5 %	507 077	475 731	31 346	6,6 %
Performance financière	(2 148) \$	(427) \$	(1 721) \$	(403,0 %)	(4 441) \$	(3 851) \$	(590) \$	(15,3 %)
Autres éléments du résultat global	(219)	12 578	(12 797)	(101,7 %)	3 911	9 343	(5 432)	(58,1 %)
Résultat global total	(2 367) \$	12 151 \$	(14 518) \$	(119,5 %)	(530) \$	5 492 \$	(6 022) \$	(109,7 %)

¹ Les charges d'exploitation sont présentées par activité de programme dans l'état intermédiaire résumé du résultat global, alors qu'elles sont présentées par type de charge dans le tableau ci-dessus, conformément à la note complémentaire 12 des états financiers intermédiaires résumés non audités pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024.

Services de contrôle et autres coûts connexes

Les charges relatives aux services de contrôle et autres coûts connexes ont augmenté de 16 505 \$ (8,5 %) et de 23 136 \$ (6,0 %) pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2023. Ces augmentations sont principalement attribuables à la hausse des volumes de passagers et d'une augmentation du personnel visant à améliorer les temps d'attente des passagers, ce qui a entraîné l'achat d'heures de contrôle supplémentaires pour un montant de 12 735 \$ et de 17 645 \$, respectivement. L'augmentation du personnel a permis à l'ACSTA de se positionner de manière d'atteindre l'objectif de 2024-2025 pour l'amélioration des temps d'attente des passagers, d'introduire la mise en place de programme de facilitation des passagers et de mettre en place les modifications apportées au programme de contrôle des non-passagers. Les hausses sont aussi attribuables à des augmentations du taux de facturation de 4 240 \$ et de 5 784 \$, respectivement, en vertu des nouveaux contrats de services de contrôle aux aéroports de l'ACSTA.

Exploitation et entretien du matériel

Les coûts d'exploitation et d'entretien du matériel ont augmenté de 1 266 \$ (10,3 %) et de 2 512 \$ (10,4 %) pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2023. Ces augmentations sont principalement attribuables aux coûts associés à la transition de l'ACSTA vers un nouveau fournisseur de services d'entretien et d'autres dépenses liées au matériel.

Soutien des programmes et services généraux

Les charges relatives au soutien des programmes et des services généraux ont augmenté de 2 864 \$ (12,5 %) et de 4 873 \$ (10,3 %) pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2023. Ces augmentations sont attribuables à la hausse des frais relatifs aux employés, qui comprennent une augmentation des effectifs de l'organisation.

Amortissement

L'amortissement pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024 ont augmenté de 1 170 \$ (10,4 %) et de 1 701 \$ (7,6 %), respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2023. Ces augmentations sont principalement attribuables aux déploiements de nouveaux équipements et à la modification de la durée de vie utile de certains équipements de contrôles de l'ACSTA. Ces augmentations sont partiellement compensées par l'amortissement complet ou la mise hors service d'équipements.

Financement public

Le gouvernement du Canada reçoit le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien et finance l'ACSTA au moyen de crédits parlementaires provenant du Trésor fédéral pour ses charges d'exploitation et ses dépenses en immobilisations. Les paiements de loyers de l'ACSTA qui sont capitalisés selon la norme IFRS 16 sont financés par les crédits pour les dépenses en immobilisations.

Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation

Les montants des crédits parlementaires pour les charges d'exploitation ont augmenté de 18 889 \$ (8,2 %) et de 29 007 \$ (6,4 %) pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2023. Ces augmentations sont principalement attribuables à la hausse des charges au titre des services de contrôle et des autres coûts connexes, décrites précédemment.

Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations

L'amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations a augmenté de 1 236 \$ (11,8 %) et de 1 822 \$ (8,7 %) pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2023. Ces augmentations s'expliquent principalement par l'augmentation du montant de l'amortissement, décrite précédemment.

Crédits parlementaires pour les paiements de loyers

Les paiements de loyers de l'ACSTA sont généralement versés au cours du mois où les crédits parlementaires correspondants sont reçus. Il n'y a donc aucun financement public différé associé à ces dépenses.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global comprennent les réévaluations trimestrielles sans effet sur la trésorerie découlant de modifications apportées aux hypothèses actuarielles et au rendement des actifs des régimes de retraite.

La perte au titre des autres éléments du résultat global de 219 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2024 a été attribuable à une perte de réévaluation de 13 587 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une diminution du taux d'actualisation de 30 points de base entre le 30 juin 2024 et le 30 septembre 2024. Cette perte a été partiellement compensée par un gain de réévaluation de 13 368 \$ résultant d'un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses. Le gain au titre des autres éléments du résultat global de 12 578 \$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2023 a été attribuable à un gain de réévaluation de 31 582 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une augmentation du taux d'actualisation de 80 points de base entre le 30 juin 2023 et le 30 septembre 2023. Ce gain a été partiellement compensé par une perte de réévaluation de 19 004 \$ résultant d'un taux de rendement réel des actifs des régimes inférieurs à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses.

Le gain au titre des autres éléments du résultat global de 3 911 \$ pour la période de six mois close le 30 septembre 2024 a été attribuable à par un gain de réévaluation de 12 642 \$ résultant d'un taux de rendement réel sur les actifs des régimes supérieur au taux posé comme hypothèse par l'ACSTA. Il a été partiellement compensé par une perte de réévaluation de 8 731 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une diminution du taux d'actualisation de 20 points de base entre le 31 mars 2024 et le 30 septembre 2024. Le gain au titre des autres éléments du résultat global de 9 343 \$ pour la période de six mois clos le 30 septembre 2023 a été attribuable à un gain de réévaluation de 27 299 \$ du passif au titre des prestations définies qui s'explique par une augmentation du taux d'actualisation de 70 points de base entre le 31 mars 2023 et le 30 septembre 2023. Il a été en partie compensé par une perte de réévaluation de 17 956 \$ résultant d'un taux de rendement réel sur les actifs des régimes plus faible que le taux posé comme hypothèse par l'ACSTA.

Pour plus de renseignements, se reporter à la note complémentaire 8 des états financiers intermédiaires résumés non audités.

État intermédiaire résumé de la situation financière

La présente section décrit les principaux écarts observés à l'état intermédiaire résumé de la situation financière au 30 septembre 2024, comparativement au 31 mars 2024.

Points saillants financiers - État intermédiaire résumé de la situation financière				
(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	30 septembre 2024	31 mars 2024	Écart en \$	Écart en %
Actifs courants	247 572 \$	162 959 \$	84 613 \$	51,9 %
Actifs non courants	451 385	444 033	7 352	1,7 %
Total des actifs	698 957 \$	606 992 \$	91 965 \$	15,2 %
Passifs courants	253 869 \$	165 795 \$	88 074 \$	53,1 %
Passifs non courants	408 717	404 296	4 421	1,1 %
Total des passifs	662 586 \$	570 091 \$	92 495 \$	16,2 %

Actifs

Les actifs courants ont augmenté de 84 613 \$ (51,9 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une augmentation de 30 648 \$ de la trésorerie principalement attribuable au moment où les décaissements ont été effectués pour régler les fournisseurs (biens et services);
- une augmentation de 59 053 \$ au titre des clients et autres débiteurs attribuable à une hausse des crédits parlementaires à recevoir, partiellement compensé par une diminution des taxes de vente recouvrables;
- une diminution de 1 739 \$ des stocks, principalement en raison de l'utilisation nette des uniformes et des stocks de pièces de rechange; et
- une diminution des charges payées d'avance de 3 349 \$ attribuable aux effets de l'amortissement, compensé par les entrées.

Les actifs non courants ont augmenté de 7 352 \$ (1,7 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une augmentation de 3 892 \$ des immobilisations corporelles et incorporelles principalement due à des acquisitions de 26 709 \$, partiellement compensée par un amortissement totalisant 22 817 \$; et
- une augmentation de 4 185 \$ au titre des avantages du personnel pour le régime de retraite enregistré de l'ACSTA.

Passifs

Les passifs courants ont augmenté de 88 074 \$ (53,1 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une augmentation de 93 113 \$ des fournisseurs et autres créditeurs en raison du moment où les décaissements ont été effectués en lien avec les obligations non réglées auprès des fournisseurs; et
- une diminution de 5 088 \$ du financement public différé lié aux charges d'exploitation en raison de la réduction des stocks et des charges payées d'avance, comme cela est indiqué ci-dessus.

Les passifs non courants ont augmenté de 4 421 \$ (1,1 %) surtout pour les raisons suivantes :

- une augmentation du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations de 3 957 \$ découlant des crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations de 26 726 \$ dépassant l'amortissement du financement public différé lié aux immobilisations de 22 769 \$.

Performance financière par rapport au plan d'entreprise

Les activités de l'ACSTA sont financées au moyen des crédits parlementaires accordés par le gouvernement du Canada et sont décrites dans le *Résumé du plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029* de l'ACSTA.

Utilisation des crédits parlementaires

Les crédits parlementaires utilisés sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice dite « de caisse modifiée ».

Charge d'exploitation

Le tableau ci-après permet d'effectuer un rapprochement entre la performance financière avant le financement public comptabilisée selon les IFRS et des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation :

(en milliers de dollars canadiens) (non audités)	Trimestres clos le		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Performance financière avant les produits et le financement public	263 744 \$	241 467 \$	513 404 \$	481 079 \$
Produits	(982)	(820)	(1 886)	(1 497)
Performance financière avant le financement public	262 762	240 647	511 518	479 582
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement	(12 434)	(11 264)	(24 165)	(22 464)
Charges au titre des avantages du personnel ¹	(1 011)	70	(1 013)	(564)
Charges à payer pour les frais d'employés ²	(957)	(585)	(3 280)	(2 753)
Charges financières sans effet sur la trésorerie liées aux contrats de location	(171)	(95)	(344)	(158)
Variation de la juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat	(115)	419	32	12
Gain (perte) de change hors trésorerie comptabilisé en performance financière	11	6	(18)	88
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	(2)	-	(17)
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	-	(3)
Crédits utilisés pour les charges d'exploitation	248 085 \$	229 196 \$	482 730 \$	453 723 \$
Autres éléments affectant le financement				
Variation nette des charges payées d'avance et des stocks ³	(2 350)	(2 837)	(5 088)	(3 112)
Total des crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	245 735 \$	226 359 \$	477 642 \$	450 611 \$

¹ Les charges au titre des avantages du personnel sont comptabilisées dans l'état intermédiaire résumé du résultat global conformément aux IFRS. L'élément de rapprochement susmentionné représente la différence entre les versements en espèces au titre des avantages du personnel et la charge comptable selon les IFRS.

² Les charges à payer pour les frais d'employés sont des ajustements comptables qui se composent des sommes engagées au titre de la rémunération variable et des indemnités de vacances utilisées et constituées au 30 septembre 2024. Ces frais sont comptabilisés selon la comptabilité de caisse modifiée seulement à la fin de l'exercice, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement lors des périodes intermédiaires.

³ Les charges et les stocks payés d'avance au moyen des crédits pour les charges d'exploitation sont passés en charges au fur et à mesure qu'un avantage lié à l'actif est obtenu par l'ACSTA. Ils sont financés au moyen des crédits parlementaires au moment où les achats sont faits, ce qui donne lieu à un élément de rapprochement.

Dépenses en immobilisations

Le tableau ci-après résume le rapprochement entre les dépenses en immobilisations présentées selon les IFRS et les crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations :

(en milliers de dollars canadiens) (non audités)	Trimestres clos le		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Matériel lié aux systèmes de détection d'explosifs (SDE)	13 492 \$	7 388 \$	24 912 \$	7 761 \$
Matériel non lié aux systèmes de détection d'explosifs (non SDE)	1 294	3 318	1 797	4 117
Paievements de loyers	801	532	1 578	1 061
Total des dépenses en immobilisations	15 587 \$	11 238 \$	28 287 \$	12 939 \$
Ajustement hors trésorerie pour la conversion de devises en lien avec des dépenses en immobilisations	7	20	17	16
Total des crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	15 594 \$	11 258 \$	28 304 \$	12 955 \$

Crédits parlementaires utilisés par rapport au plan d'entreprise

Les crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation pour la période de six mois close le 30 septembre 2024 ont été inférieurs à ce qui était prévu. Cela est principalement dû au retard dans l'introduction des modifications apportées par Transports Canada aux mesures de sûreté relatives au programme de contrôle des non-passagers de l'ACSTA. Le reste des charges d'exploitation correspondent au budget de fonctionnement décrit dans le *Résumé du plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029 de l'ACSTA* approuvé pour la période de six mois close le 30 septembre 2024.

Les crédits parlementaires utilisés pour les dépenses en immobilisations pour la période de six mois close le 30 septembre 2024 ont été inférieurs à ce qui était prévu. Cela est principalement dû aux retards accusés dans les dépenses en immobilisations relativement aux projets liés et non liés aux SDE résultant principalement des retards des fournisseurs et des changements dans les plans des projets aéroportuaires.

L'ACSTA est en voie d'atteindre les objectifs opérationnels et financiers et d'obtenir les résultats financiers pour l'exercice en cours qui sont décrits dans son *Résumé du plan d'entreprise 2024-2025 à 2028-2029 de l'ACSTA* qui a été approuvé.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers intermédiaires résumés non audités conformément à la norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* et à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers intermédiaires résumés exempts d'anomalies significatives. La direction est également chargée de veiller à ce que toutes les autres informations présentées dans le présent rapport financier trimestriel concordent, le cas échéant, avec celles contenues dans les états financiers intermédiaires résumés non audités.

À notre connaissance, les présents états financiers intermédiaires résumés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de l'ACSTA aux dates de clôture présentées dans les états financiers intermédiaires résumés non audités et pour les périodes closes à ces dates.

Nada Semaan
Présidente et chef de la direction

Ottawa, Canada

21 novembre 2024

Nancy Fitchett, CPA, CA
Vice-présidente, Affaires organisationnelles et
chef des services financiers

Ottawa, Canada

21 novembre 2024

États financiers intermédiaires résumés

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

30 septembre 2024

(non audités)

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audité)

État intermédiaire résumé de la situation financière

(en milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2024	31 mars 2024
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	40 603 \$	9 955 \$
Clients et autres débiteurs (note 4)	189 089	130 036
Stocks	12 723	14 462
Dépenses payées d'avance	5 157	8 506
	247 572	162 959
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 5)	360 055	355 726
Immobilisations incorporelles (note 6)	13 723	14 160
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	16 334	17 059
Actif au titre des avantages du personnel (note 8)	61 273	57 088
	451 385	444 033
Total des actifs	698 957 \$	606 992 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants		
Fournisseurs et autres créditeurs	233 327 \$	140 214 \$
Retenues de garantie	11	142
Obligations locatives (note 10)	2 591	2 389
Financement public différé lié aux charges d'exploitation (note 11)	17 880	22 968
Passifs financiers dérivés	60	82
	253 869	165 795
Passifs non courants		
Obligations locatives (note 10)	15 995	16 808
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 11)	372 951	368 994
Passif au titre des avantages du personnel (note 8)	19 771	18 484
Passifs financiers dérivés	-	10
	408 717	404 296
Capitaux propres		
Surplus accumulé	36 371	36 901
Total des passifs et des capitaux propres	698 957 \$	606 992 \$

Éventualités (note 9) et engagements contractuels (note 14)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audité)

État intermédiaire résumé du résultat global

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos le		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Charges				
Contrôle préembarquement	169 626 \$	148 961 \$	326 848 \$	296 437 \$
Contrôle des bagages enregistrés	41 922	40 916	82 905	81 109
Contrôle des non-passagers	36 560	38 301	73 415	75 577
Programme de carte d'identité pour les zones réglementées	1 390	995	2 450	2 091
Services généraux	14 012	12 532	27 531	25 713
Total des charges (note 12)	263 510	241 705	513 149	480 927
Autres charges (produits)				
Charges financières	172	97	349	164
Perte (gain) net sur la juste valeur d'instruments	115	(419)	(32)	(12)
(Gain) perte de change	(53)	82	(62)	(20)
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	2	-	17
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	-	3
Total des autres charges (produits)	234	(238)	255	152
Performance financière avant les produits et le financement public	263 744	241 467	513 404	481 079
Produits				
Produits financiers	957	806	1 859	1 483
Produits divers	25	14	27	14
Total des produits	982	820	1 886	1 497
Financement public				
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation	248 085	229 196	482 730	453 723
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations	11 728	10 492	22 769	20 947
Crédits parlementaires pour les paiements de loyers	801	532	1 578	1 061
Total du financement public (note 11)	260 614	240 220	507 077	475 731
Performance financière	(2 148) \$	(427) \$	(4 441) \$	(3 851) \$
Autres éléments du résultat global				
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière				
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)	(219)	12 578	3 911	9 343
Résultat global total	(2 367) \$	12 151 \$	(530) \$	5 492 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audité)

État intermédiaire résumé des variations des capitaux propres

(en milliers de dollars canadiens)

Pour les trimestres clos le 30 septembre :

	Surplus accumulé
Solde au 30 juin 2024	38 738 \$
Performance financière	(2 148)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)	(219)
Solde au 30 septembre 2024	36 371 \$
Solde au 30 juin 2023	28 470 \$
Performance financière	(427)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)	12 578
Solde au 30 septembre 2023	40 621 \$

Pour les périodes de six mois closes le 30 septembre :

	Surplus accumulé
Solde au 31 mars 2024	36 901 \$
Performance financière	(4 441)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)	3 911
Solde au 30 septembre 2024	36 371 \$
Solde au 31 mars 2023	35 129 \$
Performance financière	(3 851)
Élément qui ne sera pas reclassé ultérieurement dans la performance financière	
Réévaluation des régimes à prestations définies (note 8)	9 343
Solde au 30 septembre 2023	40 621 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

(non audité)

Tableau intermédiaire résumé des flux de trésorerie

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestres clos le		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux :				
Activités d'exploitation				
Performance financière	(2 148) \$	(427) \$	(4 441) \$	(3 851) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissement (note 12)	12 434	11 264	24 165	22 464
Variation de l'actif/du passif net au titre des avantages du personnel	1 011	(70)	1 013	564
Variation de la juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	115	(419)	(32)	(12)
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations (note 11)	(11 728)	(10 492)	(22 769)	(20 947)
Radiation d'immobilisations corporelles et incorporelles	-	2	-	17
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	-	3
Variation nette des soldes du fonds de roulement (note 16)	11 242	(5 391)	17 755	4 400
	10 926	(5 533)	15 691	2 638
Activités d'investissement				
Crédits parlementaires reçus pour le financement d'immobilisations (note 11)	24 055	5 590	28 278	5 590
Acquisition d'immobilisations corporelles	(7 228)	(5 510)	(11 427)	(8 285)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(579)	-	(660)	-
	16 248	80	16 191	(2 695)
Activités de financement				
Paiements de capital sur les obligations locatives	(630)	(437)	(1 234)	(903)
	(630)	(437)	(1 234)	(903)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	26 544	(5 890)	30 648	(960)
Trésorerie à l'ouverture de la période	14 059	18 715	9 955	13 785
Trésorerie à la clôture de la période	40 603 \$	12 825 \$	40 603 \$	12 825 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers intermédiaires résumés.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024
(en milliers de dollars canadiens)

1. Renseignements sur l'organisation

L'ACSTA est une société d'État visée par la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est une mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. L'ACSTA s'acquitte du mandat d'effectuer le contrôle de sûreté dans 89 aéroports désignés au pays au moyen d'un modèle faisant appel à des fournisseurs de services de contrôle externes.

L'ACSTA est financée par des crédits parlementaires et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Transports. Au cours des années précédentes, l'ACSTA a fourni ces services aux aéroports désignés et non désignés selon le principe de recouvrement des coûts. Il n'existe actuellement aucune disposition permettant à l'ACSTA de fournir des services sur la base du recouvrement des coûts.

Le Conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers intermédiaires résumés le 21 novembre 2024.

2. Base d'établissement

Les états financiers intermédiaires résumés ont été établis conformément à l'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (IAS 34), telle qu'elle est publiée par le Conseil des normes comptables internationales (IASB) et approuvée par le Conseil des normes comptables du Canada.

L'article 131.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* exige que la plupart des sociétés d'État mères préparent et publient des rapports financiers trimestriels conformément à la *Directive sur les normes comptables : Lignes directrices GC 5200 : Rapport financier trimestriel des sociétés d'État* du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada. Les présents états financiers intermédiaires résumés n'ont pas été audités ni examinés par l'auditeur externe de l'ACSTA.

Comme l'autorise l'IAS 34, les présents états financiers intermédiaires résumés sont présentés de façon résumée et, par conséquent, ne renferment pas toutes les informations qui doivent être fournies pour être conformes, dans tous les aspects significatifs, aux dispositions des IFRS relatives aux informations à fournir applicables aux états financiers annuels. Les présents états financiers intermédiaires résumés sont destinés à actualiser les informations fournies dans le jeu complet d'états financiers annuels audités le plus récents. Par conséquent, ils devraient être lus conjointement avec les états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

Les états financiers intermédiaires résumés ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf dans les cas permis ou requis par les IFRS, et comme indiqué dans la note 3 des états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2024, et dans les états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2024. Le coût historique est généralement fondé sur la juste valeur de la contrepartie donnée en échange des biens et services à la date de la transaction.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables utilisées dans les présents états financiers intermédiaires résumés sont décrites à la note 3 des états financiers annuels audités de l'ACSTA pour l'exercice clos le 31 mars 2024 et dans les états financiers intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 30 juin 2024.

4. Clients et autres débiteurs

Les clients et autres débiteurs sont composés des éléments suivants :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
Crédits parlementaires (note 15)	179 946 \$	120 663 \$
TPS et TVH à recouvrer	8 032	7 906
TVP à recouvrer	1 111	1 467
	189 089 \$	130 036 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles

Le rapprochement des immobilisations corporelles se présente comme suit :

	Matériel de CPE	Matériel de CBE	Matériel de CNP	Matériel pour l'utilisa- tion de la CIZR	Ordinateurs, logiciels intégrés et matériel électronique	Mobilier et matériel de bureau	Amélio- rations locatives	Travaux en cours	Total
Coût									
Solde au 31 mars 2023	163 194	\$ 658 885	\$ 20 722	\$ 3 332	\$ 28 193	\$ 118	\$ 8 009	\$ 11 868	\$ 894 321
Entrées	2 828	9 120	-	1 970	1 803	-	1 169	12 257	29 147
Sorties	(833)	(7 416)	(76)	-	(262)	-	(2 182)	-	(10 769)
Radiations	(595)	(291)	(35)	(1 873)	(3 541)	-	(18)	-	(6 353)
Reclassements	2 523	3 547	-	-	1 681	-	199	(7 950)	-
Solde au 31 mars 2024	167 117	\$ 663 845	\$ 20 611	\$ 3 429	\$ 27 874	\$ 118	\$ 7 177	\$ 16 175	\$ 906 346
Solde au 31 mars 2024	167 117	\$ 663 845	\$ 20 611	\$ 3 429	\$ 27 874	\$ 118	\$ 7 177	\$ 16 175	\$ 906 346
Entrées	6 732	3 061	-	375	56	-	(3)	15 755	25 976
Sorties	(7 052)	(97)	-	-	(955)	-	-	-	(8 104)
Radiations	(343)	-	(10)	-	(910)	-	-	-	(1 263)
Reclassements	5 370	2 049	29	354	715	-	-	(8 517)	-
Solde au 30 septembre 2024	171 824	\$ 668 858	\$ 20 630	\$ 4 158	\$ 26 780	\$ 118	\$ 7 174	\$ 23 413	\$ 922 955
Amortissement cumulé									
Solde au 31 mars 2023	113 594	\$ 366 901	\$ 16 563	\$ 2 358	\$ 20 589	\$ 108	\$ 6 953	\$ -	\$ 527 066
Amortissement	5 372	30 204	652	395	3 059	10	410	-	40 102
Sorties	(833)	(7 354)	(76)	-	(262)	-	(2 179)	-	(10 704)
Radiations	(470)	(180)	(35)	(1 642)	(3 499)	-	(18)	-	(5 844)
Solde au 31 mars 2024	117 663	\$ 389 571	\$ 17 104	\$ 1 111	\$ 19 887	\$ 118	\$ 5 166	\$ -	\$ 550 620
Solde au 31 mars 2024	117 663	\$ 389 571	\$ 17 104	\$ 1 111	\$ 19 887	\$ 118	\$ 5 166	\$ -	\$ 550 620
Amortissement	3 491	15 596	323	292	1 612	-	333	-	21 647
Sorties	(7 052)	(97)	-	-	(955)	-	-	-	(8 104)
Radiations	(343)	-	(10)	-	(910)	-	-	-	(1 263)
Solde au 30 septembre 2024	113 759	\$ 405 070	\$ 17 417	\$ 1 403	\$ 19 634	\$ 118	\$ 5 499	\$ -	\$ 562 900
Valeurs comptables									
Au 31 mars 2024	49 454	\$ 274 274	\$ 3 507	\$ 2 318	\$ 7 987	\$ -	\$ 2 011	\$ 16 175	\$ 355 726
Au 30 septembre 2024	58 065	\$ 263 788	\$ 3 213	\$ 2 755	\$ 7 146	\$ -	\$ 1 675	\$ 23 413	\$ 360 055

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

6. Immobilisations incorporelles

Le rapprochement des immobilisations incorporelles se présente comme suit :

	Logiciels acquis à l'extérieur	Logiciels créés à l'interne	En développement	Total
Coût				
Solde au 31 mars 2023	10 538 \$	20 442 \$	- \$	30 980 \$
Entrées	3 334	303	89	3 726
Radiations	(15)	(3 985)	-	(4 000)
Solde au 31 mars 2024	13 857 \$	16 760 \$	89 \$	30 706 \$
Solde au 31 mars 2024	13 857 \$	16 760 \$	89 \$	30 706 \$
Entrées	-	(4)	737	733
Reclassements	-	56	(56)	-
Solde au 30 septembre 2024	13 857 \$	16 812 \$	770 \$	31 439 \$
Amortissement cumulé				
Solde au 31 mars 2023	5 989 \$	12 159 \$	- \$	18 148 \$
Amortissement	814	1 583	-	2 397
Radiations	(14)	(3 985)	-	(3 999)
Solde au 31 mars 2024	6 789 \$	9 757 \$	- \$	16 546 \$
Solde au 31 mars 2024	6 789 \$	9 757 \$	- \$	16 546 \$
Amortissement	500	670	-	1 170
Solde au 30 septembre 2024	7 289 \$	10 427 \$	- \$	17 716 \$
Valeurs comptables				
Au 31 mars 2024	7 068 \$	7 003 \$	89 \$	14 160 \$
Au 30 septembre 2024	6 568 \$	6 385 \$	770 \$	13 723 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

7. Actifs au titre de droits d'utilisation

Le rapprochement des actifs au titre de droits d'utilisation se présente comme suit :

	Espaces à bureaux	Centres de données	Total
Solde au 31 mars 2023	12 688 \$	893 \$	13 581 \$
Entrées	6 264	-	6 264
Amortissement	(2 575)	(211)	(2 786)
Solde au 31 mars 2024	16 377 \$	682 \$	17 059 \$
Solde au 31 mars 2024	16 377 \$	682 \$	17 059 \$
Entrées	623	-	623
Amortissement	(1 243)	(105)	(1 348)
Solde au 30 septembre 2024	15 757 \$	577 \$	16 334 \$

8. Avantages du personnel

a) Actif et passif au titre des avantages du personnel

L'actif et le passif au titre des avantages du personnel comptabilisés et présentés dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière se présentent comme suit :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
Actif au titre des avantages du personnel		
Régime de retraite enregistré (RRE)	59 601 \$	55 432 \$
Régime de retraite supplémentaire (RRS)	1 672	1 656
	61 273	57 088
Passif au titre des avantages du personnel		
Autre régime à prestations définies (ARPD)	(19 771)	(18 484)
	(19 771)	(18 484)
Avantages du personnel – actif net	41 502 \$	38 604 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

(b) Coûts des avantages du personnel

Les composantes des coûts des avantages du personnel se présentent comme suit :

	Trimestres clos le 30 septembre							
	RRE		RRS		ARPD		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023
Coût des prestations définies comptabilisé en performance financière								
Coût des services rendus au cours de la période	1 299 \$	1 245 \$	31 \$	33 \$	132 \$	121 \$	1 462 \$	1 399 \$
Frais administratifs	81	81	6	6	-	-	87	87
Charges d'intérêts sur les passifs au titre des prestations définies	2 751	2 572	90	80	231	207	3 072	2 859
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(3 357)	(3 136)	(110)	(100)	-	-	(3 467)	(3 236)
	<u>774 \$</u>	<u>762 \$</u>	<u>17 \$</u>	<u>19 \$</u>	<u>363 \$</u>	<u>328 \$</u>	<u>1 154 \$</u>	<u>1 109 \$</u>

Réévaluation des régimes à prestations définies comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Rendement des actifs des régimes, en excluant les produits d'intérêts	13 122 \$	(18 817) \$	246 \$	(187) \$	- \$	- \$	13 368 \$	(19 004) \$
(Pertes) gains actuariels	(12 165)	28 406	(390)	848	(1 032)	2 328	(13 587)	31 582
	<u>957 \$</u>	<u>9 589 \$</u>	<u>(144) \$</u>	<u>661 \$</u>	<u>(1 032) \$</u>	<u>2 328 \$</u>	<u>(219) \$</u>	<u>12 578 \$</u>

	Périodes de six mois closes les 30 septembre							
	RRE		RRS		ARPD		Total	
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	2024	2023

Coût (produits) des prestations définies comptabilisé en performance financière

Coût des services rendus au cours de la période	2 598 \$	2 491 \$	62 \$	66 \$	264 \$	241 \$	2 924 \$	2 798 \$
Frais administratifs	162	162	12	12	-	-	174	174
Charges d'intérêts sur les passifs au titre des prestations définies	5 502	5 144	181	160	461	414	6 144	5 718
Produits d'intérêts sur les actifs des régimes	(6 714)	(6 272)	(221)	(200)	-	-	(6 935)	(6 472)
	<u>1 548 \$</u>	<u>1 525 \$</u>	<u>34 \$</u>	<u>38 \$</u>	<u>725 \$</u>	<u>655 \$</u>	<u>2 307 \$</u>	<u>2 218 \$</u>

Réévaluation des régimes à prestations définies comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des produits d'intérêts	12 403 \$	(17 787) \$	239 \$	(169) \$	- \$	- \$	12 642 \$	(17 956) \$
(Pertes) gains actuariels	(7 769)	24 549	(264)	734	(698)	2 016	(8 731)	27 299
	<u>4 634 \$</u>	<u>6 762 \$</u>	<u>(25) \$</u>	<u>565 \$</u>	<u>(698) \$</u>	<u>2 016 \$</u>	<u>3 911 \$</u>	<u>9 343 \$</u>

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024, l'ACSTA a comptabilisé des charges de 408 \$ (282 \$ en 2023) et de 657 \$ (623 \$ en 2023), respectivement, relativement à la composante à cotisations définies du RRE.

c) Principales hypothèses actuarielles

Les hypothèses utilisées pour évaluer les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies sont examinées et, au besoin, modifiées à chaque période de présentation de l'information financière. Cet examen porte habituellement sur les taux d'actualisation et le taux de rendement réel des actifs du régime par rapport aux taux estimés, afin de refléter les hypothèses et les circonstances actuelles. Les modifications des hypothèses actuarielles entraînent des gains ou des pertes de réévaluation comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2024, des pertes de réévaluation de 219 \$ ont été réalisées à la suite d'une diminution du taux d'actualisation de 30 points de base (de 5,00 % au 30 juin 2024 à 4,70 % au 30 septembre 2024). Cela a été partiellement compensé par un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de 5,94 % par rapport au taux anticipé de 1,23 %).

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2023, des gains de réévaluation de 12 578 \$ ont été réalisés à la suite d'une augmentation du taux d'actualisation de 80 points de base (de 4,80 % au 30 juin 2023 à 5,60 % au 30 septembre 2023). Cela a été partiellement compensé par un taux de rendement réel des actifs des régimes inférieurs à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de -6,03 % par rapport au taux anticipé de 1,23 %).

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2024, des gains de réévaluation de 3 911 \$ ont été occasionnés par un taux de rendement réel des actifs des régimes supérieur à celui utilisé par l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de 6,97 % par rapport au taux anticipé de 2,45 %). Cette diminution a été partiellement compensée par une baisse du taux d'actualisation de 20 points de base (de 4,90 % au 31 mars 2024 à 4,70 % au 30 septembre 2024).

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2023, des gains de réévaluation de 9 343 \$ ont été réalisés à la suite d'une augmentation du taux d'actualisation de 70 points de base (de 4,90 % au 31 mars 2023 à 5,60 % au 30 septembre 2023). Ces gains ont partiellement été compensés par un taux de rendement réel des actifs du régime inférieur à celui qu'a utilisé l'ACSTA dans ses hypothèses pour le RRE (taux réel de -4,50 % par rapport au taux anticipé de 2,45 %).

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

d) Cotisations de l'employeur

Les cotisations de l'employeur versées aux régimes à prestations définies se présentent comme suit :

	Trimestres clos le		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Cotisations de l'employeur				
RRE	- \$	1 089 \$	1 083 \$	1 511 \$
RRS	75	26	75	26
ARPD	68	64	136	117
	143 \$	1 179 \$	1 294 \$	1 654 \$

À compter du 1^{er} juillet 2024, l'Agence du revenu du Canada, conformément à la *Loi de l'impôt sur le revenu*, a exigé que l'ACSTA suspende toutes cotisations de l'employeur pour le régime de retraite enregistré (composante à prestations définies). Les cotisations totales de l'employeur aux régimes à prestations définies sont estimées à 1 709 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

9. Provisions et éventualités

Divers recours, contrôles et poursuites ont été intentés ou déposés contre l'ACSTA. En raison de leur nature, ces montants comportent de nombreuses incertitudes, et le dénouement de chaque affaire n'est pas toujours prévisible. Au 30 septembre 2024, les litiges, contrôles et poursuites ne devraient pas, individuellement ou dans leur ensemble, avoir un effet négatif important sur les états financiers.

a) Provisions

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2024, aucune provision n'a été comptabilisée.

b) Éventualités – Coûts de démantèlement

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2024, il n'y a pas eu de changements importants aux passifs éventuels relatifs aux coûts de démantèlement. Pour une description de ces coûts, consulter la note 9(b) des états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

10. Obligations locatives

L'ACSTA a conclu des contrats de location pour des espaces à bureaux et des centres de données. L'ACSTA a pris en compte les options de prolongation pour évaluer ses obligations locatives lorsqu'elle avait la certitude raisonnable de les exercer.

Le rapprochement des obligations locatives se présente comme suit :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
Solde à l'ouverture de la période	19 197 \$	14 485 \$
Entrées	623	6 264
Paiements de loyers	(1 578)	(2 058)
Charges financières	344	506
Diminutions	-	-
Solde à la clôture de la période	18 586 \$	19 197 \$
Solde à la clôture de la période		
Partie courante	2 591 \$	2 389 \$
Partie non courante	15 995 \$	16 808 \$

L'ACSTA a comptabilisé les charges suivantes qui ne sont pas incluses dans l'évaluation des obligations locatives :

	Trimestres clos le		Périodes de six mois closes le 30 septembre	
	30 septembre 2024	2023	2024	2023
Paiements de loyers variables	509 \$	307 \$	1 013 \$	779 \$
Contrats de location à court terme	147	33	305	69
Contrats de location de faible valeur	12	8	23	21
Autres frais de location (note 12)	668 \$	348 \$	1 341 \$	869 \$

Les paiements de loyers variables comprennent les frais d'exploitation, les impôts fonciers, les assurances et les autres frais liés aux services.

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024, le total des sorties de trésorerie relatives aux contrats de location comptabilisé par l'ACSTA s'est élevé à 1 469 \$ (1 228 \$ en 2023) et à 2 919 \$ (2 278 \$ en 2023), respectivement.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau ci-après présente une analyse des échéances des flux de trésorerie non actualisés pour les obligations locatives contractuelles :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
1 an au plus	5 125 \$	4 998 \$
Plus de 1 an, mais 5 ans au plus	10 812	12 658
Plus de 5 ans	600	757
	16 537 \$	18 413 \$

11. Financement public

(a) Les crédits parlementaires approuvés pour l'exercice et les montants utilisés par l'ACSTA au cours des périodes de six mois closes le 30 septembre sont les suivants :

	2024	2023
Crédits parlementaires approuvés pour l'exercice financier	1 194 374 \$	1 029 729 \$
Crédits parlementaires utilisés pour les charges d'exploitation	(477 642)	(450 611)
Crédits parlementaires utilisés pour les dépenses en immobilisations	(28 304)	(12 955)
Crédits parlementaires inutilisés	688 428 \$	566 163 \$

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre les crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des charges d'exploitation et les crédits utilisés pour les périodes considérées :

	Trimestres clos le		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Crédits parlementaires reçus	185 807 \$	234 813 \$	416 807 \$	452 813 \$
Montants reçus liés aux périodes précédentes	(111 714)	(124 065)	(110 807)	(117 813)
Crédits parlementaires à recevoir	171 642	115 611	171 642	115 611
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	245 735 \$	226 359 \$	477 642 \$	450 611 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

Le tableau ci-après présente le rapprochement entre les crédits parlementaires reçus et à recevoir pour le financement des dépenses en immobilisations et les crédits utilisés :

	Trimestres clos le		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Crédits parlementaires reçus	24 055 \$	5 590 \$	28 278 \$	5 590 \$
Montants à recevoir liés aux périodes précédentes	(17 566)	(3 819)	(9 856)	(2 651)
Crédits parlementaires à recevoir	8 304	8 955	8 304	8 955
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	14 793	10 726	26 726	11 894
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des paiements de loyers (note 10)	801	532	1 578	1 061
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations et les paiements de loyers	15 594 \$	11 258 \$	28 304 \$	12 955 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

(b) Financement public différé

Le rapprochement du passif au titre du financement public différé se présente comme suit :

	30 septembre 2024	31 mars 2024
Financement public différé lié aux charges d'exploitation		
Solde à l'ouverture de la période	22 968 \$	19 253 \$
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des charges d'exploitation	477 642	935 807
Crédits parlementaires pour les charges d'exploitation comptabilisés dans la performance financière	(482 730)	(932 092)
Solde à la clôture de la période	17 880 \$	22 968 \$
Financement public différé lié aux dépenses en immobilisations		
Solde à l'ouverture de la période	368 994 \$	379 180 \$
Crédits parlementaires utilisés pour le financement des dépenses en immobilisations	26 726	32 798
Amortissement du financement public différé lié aux dépenses en immobilisations comptabilisé dans la performance financière	(22 769)	(42 984)
Solde à la clôture de la période	372 951 \$	368 994 \$
Total du financement public différé à la clôture de la période	390 831 \$	391 962 \$

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

12. Charges

L'état intermédiaire résumé du résultat global présente les charges d'exploitation par activité de programme. Le tableau ci-après présente les charges d'exploitation par catégorie principale :

	Trimestres clos le		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Services de contrôle et autres coûts connexes				
Paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle	207 640 \$	190 855 \$	402 708 \$	378 712 \$
Uniformes et autres coûts rattachés au contrôle	2 429	2 820	4 729	5 987
Matériel de détection de traces d'explosifs et biens non durables	1 638	1 527	2 845	2 447
	211 707	195 202	410 282	387 146
Exploitation et entretien du matériel				
Entretien du matériel et pièces de rechange	12 875	11 860	25 345	23 325
Formation et certification	483	291	833	427
CIZR	251	192	480	394
	13 609	12 343	26 658	24 146
Soutien des programmes et services généraux				
Frais relatifs aux employés	19 067	16 606	38 911	34 922
Frais de bureau et frais informatiques	2 483	2 546	4 820	4 312
Autres frais administratifs ¹	1 680	1 718	3 598	3 230
Services professionnels et autres coûts liés aux affaires ²	1 599	1 459	2 936	3 319
Autres frais de location (note 10)	668	348	1 341	869
Communications et sensibilisation du public	263	219	438	519
	25 760	22 896	52 044	47 171
Amortissement				
Amortissement des immobilisations corporelles (note 5)	11 164	9 926	21 647	19 834
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 7)	681	751	1 348	1 493
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 6)	589	587	1 170	1 137
	12 434	11 264	24 165	22 464
	263 510 \$	241 705 \$	513 149 \$	480 927 \$

¹ Les autres coûts liés aux affaires comprennent les frais de déplacement, les coûts et frais liés aux conférences et aux réunions, et les divers droits d'adhésion et frais d'association.

² Les autres frais administratifs englobent les coûts d'assurance, de réseau et de téléphonie et l'entretien des installations.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non audités)

(en milliers de dollars canadiens)

13. Juste valeur des instruments financiers

Les instruments financiers dérivés sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état intermédiaire résumé de la situation financière. La juste valeur des instruments financiers dérivés de l'ACSTA se rapproche de la valeur comptable en raison de la nature des instruments.

Les instruments financiers dérivés de l'ACSTA sont classés comme étant de niveau 2 en fonction des données observables autre que les prix cotés. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur au cours des exercices clos le 31 mars 2024 ou le 31 mars 2024.

14. Engagements contractuels

Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024, il n'y a pas eu de changements importants aux engagements contractuels de l'ACSTA, autres que l'utilisation de contrats relatifs aux paiements versés aux fournisseurs de services de contrôle et pour l'entretien du matériel et pièces de rechange, ainsi que l'activité relative aux immobilisations corporelles et incorporelles.

Pour une description de ces engagements contractuels, consulter la note 14 des états financiers annuels audités pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

15. Transactions entre parties liées

L'ACSTA a conclu les transactions suivantes avec des parties liées.

a) Gouvernement du Canada, ses organismes et autres sociétés d'État

L'ACSTA appartient à part entière au gouvernement du Canada et est liée par contrôle commun aux autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'ACSTA conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Ces transactions entre parties liées sont conclues aux mêmes conditions normales que celles qui s'appliquent à l'ensemble des particuliers et des sociétés.

Les crédits parlementaires reçus du gouvernement du Canada constituent la principale source de financement de l'ACSTA, tels qu'ils sont présentés à la note 11. Des crédits parlementaires à recevoir sont inclus dans les clients et aux débiteurs, et sont présentés à la note 4.

(b) Transactions avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA

Les transactions avec le RRE, le RRS et l'ARPD sont conclues dans le cours normal des activités. Les transactions effectuées avec les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de l'ACSTA correspondent au versement des cotisations telles qu'elles sont présentées à la note 8. Aucune autre transaction n'a été effectuée au cours du trimestre et de la période de six mois.

Administration canadienne de la sûreté du transport aérien

Notes complémentaires aux états financiers intermédiaires résumés
(non auditées)

(en milliers de dollars canadiens)

16. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

La variation nette des soldes du fonds de roulement s'établit comme suit :

	Trimestres clos le		Périodes de six mois	
	30 septembre		closes le 30 septembre	
	2024	2023	2024	2023
Clients et autres débiteurs ¹	(65 028) \$	4 542 \$	(60 605) \$	(1 157) \$
Stocks	298	373	1 739	375
Dépenses payées d'avance	2 052	2 464	3 349	2 737
Fournisseurs et autres créditeurs ²	76 270	(9 940)	78 360	5 550
Retenues de garantie	-	7	-	7
Financement public différé lié aux charges	(2 350)	(2 837)	(5 088)	(3 112)
	11 242 \$	(5 391) \$	17 755 \$	4 400 \$

¹ Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024, la variation des clients et autres débiteurs exclut des montants de 9 262 \$ (5 136 \$ en 2023) et de 1 552 \$ (6 304 \$ en 2023), respectivement, pour le financement public lié aux dépenses en immobilisations, puisque ces montants se rapportent aux activités d'investissement.

² Pour le trimestre et la période de six mois clos le 30 septembre 2024, la variation des fournisseurs et autres créditeurs exclut des montants de 7 099 \$ (5 166 \$ en 2023) et de 14 753 \$ (5 353 \$ en 2023), respectivement, pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles, puisque ces montants se rapportent aux activités d'investissement.